



Rouen, le 5 décembre 2019

## Conférence de la Baie du Mont-Saint-Michel Invitation - Conférence de presse

La quatrième Conférence de la Baie du Mont-Saint-Michel se réunira le lundi 9 décembre sous la présidence conjointe de l'État et des Régions Normandie et Bretagne.

Le dossier de la gouvernance du site du Mont-Saint-Michel et de sa baie est arrivé à maturité avec la préfiguration d'un établissement public national pour le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et la rédaction d'un plan de paysage, outil de projet en matière d'aménagement du territoire fédérant les acteurs de la baie.

Cette Conférence ouvre une nouvelle ère, celle de l'élaboration conjointe du plan de gestion UNESCO par l'État et les collectivités, avec l'ensemble des parties prenantes. Il s'agit de préserver ce qui fait la valeur du bien « Mont-Saint-Michel et sa baie » tout en assurant le développement culturel, social et économique du territoire qui le porte.

Les démarches évoquées lors des précédentes Conférences (contrat de destination touristique « Le Mont-Saint-Michel et sa baie » porté par les deux Régions, démarche Natura 2000 pilotée par l'État, projet de labellisation « pays d'art et d'histoire » de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel – Normandie...) constitueront, avec le plan de paysage, un socle commun de connaissance.

Trois tables rondes associant des élus, des experts, des représentants du secteur associatif seront organisées afin de lancer la réflexion autour d'enjeux partagés par les acteurs locaux :

- Comment communiquer sur les valeurs de l'UNESCO en général et la valeur universelle exceptionnelle (VUE) du Bien « Mont-Saint-Michel et sa baie » en particulier ?
- Comment structurer la connaissance à l'échelle de la Baie, à partir des démarches participatives en cours ?
- La dynamique hydrosédimentaire de la Baie : quelles perspectives ?

A l'invitation de

**Pierre-André Durand**, préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,

**Hervé Morin**, président de la Région Normandie,

**Loïc Chesnais-Girard**, président de la Région Bretagne,

**Marc Lefèvre**, président du Conseil départemental de la Manche,

**Jean-Luc Chenut**, président du Conseil départemental de l'Ille-et-Vilaine,

une **conférence de presse (\*)** se tiendra

**lundi 9 décembre 2019 à 17h30**

en salle Victor Hugo, située Place Carnot - Avranches

*Le bien « Mont-Saint-Michel et sa baie » est inscrit au patrimoine mondial de l'humanité depuis 1979. Pour organiser la gouvernance de ce territoire emblématique, l'État, les Régions Normandie et Bretagne, les Départements de la Manche et d'Ille-et-Vilaine, en lien avec la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel - Normandie et les Pays portant la démarche d'Inter-SCoT «Baie du Mont-Saint-Michel» ont décidé de créer un lieu d'échange et de concertation dénommé "Conférence de la Baie du Mont-Saint-Michel".*

**Préfecture de région**  
Gaëlle Reverdy  
06 86 59 40 49  
[gaelle.reverdy@seine-maritime.gouv.fr](mailto:gaelle.reverdy@seine-maritime.gouv.fr)

**Région Normandie**  
Emmanuelle Tirilly  
02 31 06 98 85  
[emmanuelle.tirilly@normandie.fr](mailto:emmanuelle.tirilly@normandie.fr)  
Laure Wattinne  
02 31 06 78 96  
[laure.wattinne@normandie.fr](mailto:laure.wattinne@normandie.fr)

**Région Bretagne**  
Odile Bruley  
02 99 27 13 54  
[presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

**Département de la Manche**  
Nicolas Bourdet  
02 33 05 95 03  
[nicolas.bourdet@manche.fr](mailto:nicolas.bourdet@manche.fr)  
Alexandra de Saint Jores  
02 33 05 99 11  
[alexandra.desaintjores@manche.fr](mailto:alexandra.desaintjores@manche.fr)

**Département d'Ille-et-Vilaine**  
Lucas Auffret  
02 99 02 35 95  
[Lucas.auffret@ille-et-vilaine.fr](mailto:Lucas.auffret@ille-et-vilaine.fr)

**(\*) Merci de signaler impérativement votre présence au service communication - préfecture de la Manche : 02 33 75 46 41**

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14 7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex  
[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr), Twitter : @prefet76 **courriel** : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)